

## Écoutez les podcasts du « Soir »

Retrouvez le podcast quotidien du *Soir* pour s'informer, décrypter et s'inspirer.



« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.



Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts », « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.



ÉLECTIONS

# Ce que font les provinces a

A quoi servent les provinces ? Pourquoi certains veulent-ils leur peau ? Combien coûtent-elles et d'où tirent-elles leur argent ? « Le Soir » fait le point, à quelques jours du scrutin.

DOSSIER  
GUILLAUME DERCLAYE

Le 13 octobre prochain, les Belges se dirigeront vers les urnes. Deux bulletins de vote attendront les citoyens wallons (un seul pour les Bruxellois) : l'un pour élire leurs représentants au conseil communal, l'autre pour le conseil provincial. En Wallonie, le nouveau gouvernement MR-Engagés souhaite que cette élection provinciale soit la dernière du nom. « Je pense que ça va mener au chaos, on sent que le gouvernement s'acharne », contre-attaque Serge Hustache (PS), député-président de la province de Hainaut.

## 1 A quoi sert une province ?

Au nombre de dix, elles figurent parmi les plus vieilles institutions belges et sont pourtant méconnues des citoyens, et peu étudiées par les académiques. Dans une époque lointaine – la période napoléonienne –, l'idée était de découper le territoire en différentes zones géographiques permettant, depuis tout point du territoire, d'atteindre le chef-lieu en une journée de cheval. Sous domination française, la Belgique se voit donc divisée en neuf départements. À son indépendance, le plat pays conserve cet héritage et une dixième province voit le jour lors de la scission du Brabant en 1995. « Je pense que le découpage géographique de la province a vraiment du sens. La Région ne connaît pas le territoire aussi bien que nous », estime la députée provinciale Katty Firquet (MR).

Depuis les années 70, leur existence est régulièrement remise en question. En trame de fond, cette interrogation : « Avec la création des Régions en 1980, est-il pertinent de conserver un niveau de pouvoir entre la Région et la commune ? », synthétise Cédric Istasse. Le chercheur au Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp) se veut assez critique. « On remarque qu'à chaque fois qu'un projet politique veut supprimer les provinces, c'est pour les remplacer par quelque chose d'autre, généralement quelque chose de moins démocratique. »

Au fil du temps, les provinces ont reçu de plus en plus de compétences et d'autonomie. Et elles ont même le droit de se saisir de tout ce qui relève de l'intérêt provincial (un concept... qu'elles définissent elles-mêmes). « Les citoyens ne voient plus la province parce qu'elle est partout. Ça fait tellement partie du quotidien des gens, qu'ils ne l'identifient peut-être pas », émet Serge Hustache. Ce qui fait que, « malgré leur manque de visibilité, elles ont un poids non négligeable en termes d'actions locales », insiste Cédric Istasse. Enseignement, culture, tourisme, action sociale, police, sécurité, agriculture ou encore le sport sont toutes des matières dans lesquelles s'impliquent les provinces. L'institution est une sorte d'outil au service des communes et du territoire provincial. « On est au contact des citoyens au travers d'un bon nombre d'activités. Toutefois, les citoyens n'identifient pas forcément ces structures comme relevant d'un service provincial », regrette le député-pré-

*On remarque qu'à chaque fois qu'un projet politique veut supprimer les provinces, c'est pour les remplacer par quelque chose d'autre, généralement quelque chose de moins démocratique*

Cédric Istasse  
Chercheur au Crisp



## les zones de secours Le nouveau challenge qui mine les finances provinciales

G.DER.

Une quarantaine de kilomètres au sud de Namur, chef-lieu de la province, s'étendent les 550 hectares du domaine provincial de Chevetogne. Plaines de jeux, mini-golf, train panoramique, et bien d'autres activités s'offrent aux 500.000 visiteurs annuels, le tout à un tarif réduit. Le domaine a également pour vocation d'offrir un tourisme durable – à la frontière avec la culture. Ces dernières années, le prix du ticket d'entrée a évolué à la hausse. Et pour cause, la province a diminué sa dotation au domaine de 1,2 million d'euros depuis 2020 (sur un budget annuel de 7,5 millions).

C'est que la province de Namur – comme ses pairs wallons – a dû sortir les ciseaux entre 2020 et 2024. En 2020, la Région wallonne demande en effet aux provinces de reprendre une partie du financement communal des zones de secours. A ce moment-là, l'inquiétude règne. Quatre ans plus tard, force est de constater que l'objectif est atteint. De manière progressive, les provinces ont désormais repris 60 % de ce financement.

Mais cela a un coût. L'exemple de Chevetogne n'en est qu'un parmi des dizaines d'autres. A Liège, par exemple, c'est un subside annuel de 300.000 euros en faveur des infirmières à domicile qui a disparu. « Les réserves s'amenuisent et on va de plus en plus dans le rouge. On ne peut plus continuer à faire la même chose et augmenter le financement des zones de secours », insiste Annick Bekavac, directrice de l'Association des provinces wallonnes (APW). Pour la province de Namur, la facture pour le financement des zones de secours grimpe à une vingtaine de millions d'euros (sur un budget global de près de 200 millions), dans d'autres provinces, comme le Hainaut, l'addition grimpe à 50 millions.

### Des caisses qui se vident

« On a demandé à tous nos services de réduire la voilure de leurs activités », commente le député-président du collège provincial namurois Jean-Marc Van Espen (MR). Les économies se matérialisent principalement par un gel dans les recrutements, les frais de personnel étant la plus grosse charge financière

des provinces (jusqu'à plus de 70 % dans certaines provinces comme Liège ou le Hainaut).

« On nous a demandé de faire le tri entre le nécessaire et l'indispensable », résume le directeur général de la province de Namur, Valéry Zuinen. A la poubelle le service de promotion touristique, finie l'imprimerie provinciale, ou encore terminé le service environnement. « Mais l'ensemble de ces suppressions ne permettaient pas de trouver les 20 millions demandés. »

« Si on compare les finances provinciales aux grandes villes wallonnes, on peut dire qu'elles se portent bien. Mais elles se portent assurément moins bien qu'il y a six ans », résume Valéry Zuinen, directeur général de la province de Namur. C'est que, avant que les diverses mesures d'économie ne fassent effet, il a fallu puiser dans les réserves.

Des services rendus au citoyen ont été supprimés, le personnel qui quitte le navire n'est plus remplacé (jusqu'à 20 % de baisse de personnel entre 2020 et 2024 dans la province brabançonne, par exemple), les subsides octroyés à certaines initiatives ont fondu. « Il faut donc faire aussi bien, voire mieux, avec moins », conclut le libéral namurois Jean-Marc Van Espen. Pour le domaine de Chevetogne, la fermeture du robinet n'a pas fonctionné autant qu'escompté. « Ça ne tient pas la route. Cette année, il a fallu réalimenter les caisses et on le refera encore d'ici la fin de l'année », tempère le député-président.

Des zones de secours qui cristallisent les tensions. « Payer c'est une chose, mais payer et décider c'en est une autre. Pour l'instant, on paie, mais on n'a rien à dire », conclut le Liégeois Luc Gillard. « Avec tout ce tout ce qu'on leur a mis sur le dos, sincèrement, c'est à se demander si ce n'est pas pour essayer de les faire crouler et justifier leur disparition », conclut le politologue Cédric Istasse.

*Si on compare les finances provinciales aux grandes villes wallonnes, on peut dire qu'elles se portent bien. Mais assurément moins bien qu'il y a six ans*

Valéry Zuinen  
Directeur général de la province de Namur



KROLL

